

## **'Il est probable qu'Ardak Ashim est devenu une victime de la psychiatrie punitive'**

le 6 avril 2018

L'auteur: Bakhytgul MAKIMBAY, le journal 'Obshchestvennaya Pozitsiya' ['La Position Publique'] (les données de référence)

*« Au fil des années, les autorités ont conduit l'épuration dans les rangs de l'opposition tellement à fond qu'à présent toute personne qui essaie d'intervenir ou de montrer son mécontentement de la situation et de critiquer les autorités est considérée comme un facteur déstabilisateur, si non 'un ennemi de la nation' ».*

Le 31 mars 2018, la militante et blogueuse de Shymkent, **Ardak Ashim**, a été interrogée au commissariat avant d'être placée par la force dans un hôpital psychiatrique. Elle a été accusée 'd'incitation à la haine sociale' pour avoir publié sur Facebook 'des commentaires négatifs contre les autorités'; elle a également été interrogée au sujet de son engagement dans l'activité du CDK.<sup>1</sup> Selon Ardak Ashim, l'enquêteur Bakytzhan Syzdykov lui a demandé : « Pourquoi essayez-vous de déclencher une lutte contre le Vieil Homme (probablement il s'agissait de Nazarbaïev – réd.) ? Vous conduisez des actions au détriment de la société ! ».<sup>2</sup>

***La militante a noté qu'elle n'avait pas obtenu la décision judiciaire de placement forcé à l'hôpital psychiatrique pour un mois. Cette décision a été rendue par le juge S. Aynabekov en absence de l'accusée, de ses avocats et de ses proches ce qui enfreint l'Article 67 du Code de la Procédure Pénale kazakh. On ne connaît pas les noms des experts ou des médecins qui, conformément à l'Article 271 du Code de la Procédure Pénale kazakh, ont indiqué un besoin de placer Ashim dans un hôpital psychiatrique.***

***Aynura Ashimova, la fille d'Ardak Ashim, a annoncé que le médecin en chef de la clinique neuropsychiatrique régionale d'intervention précoce, Koblanbek Onalbayev, avait proféré des menaces contre les proches d'Ashim et il leur a interdit de la visiter à l'hôpital. La fille d'Ashim a peur qu'elle aussi puisse être soumise à un harcèlement et être placée dans un hôpital psychiatrique.***

***Ardak Ashim a informé par l'intermédiaire de sa fille que le personnel de l'hôpital essaie de lui faire des injections avec des substances psychotropes en vue de la rendre 'malade'. Ardak Ashim est convaincue que l'un des cerveaux derrière sa persécution est le Gouverneur [Akim] de la Province du Kazakhstan du Sud, Zhanseit Tuymebayev. Elle affirme qu'elle est tombée en sa disgrâce du fait de sa position civique et de ses activités en faveur de l'opposition.***

***Comme l'annonce la fille d'Ashim, le 2 avril 2018, les agents des forces de l'ordre n'autorisent personne à entrer dans l'hôpital psychiatrique.***

***Nous avons demandé au défenseur des droits de l'homme de renom, Yevgeny ZHOVTIS, de commenter la situation.***

- À Shymkent, la militante civile Ardak Ashim, a été placée par la force dans une clinique neuropsychiatrique d'intervention précoce après qu'elle ait été soumise à un interrogatoire au commissariat dans le cadre d'une affaire criminelle. Pour autant que nous sachions, elle a été transportée à l'hôpital dans une ambulance, sous escorte d'un officier armé. Comment, d'après

---

<sup>1</sup> <https://rus.azattyq.org/a/29139419.html>

<sup>2</sup> <https://rus.azattyq.org/a/29137163.html>

**vous, aurait-il été possible d'établir par la police qu'elle devait être placée à l'hôpital psychiatrique ? Comment aurait-on pu le faire conformément à la loi ?**

- Selon la décision judiciaire pertinente, en 2015 on a diagnostiqué à Mme Ashim une maladie mentale. Par ailleurs, elle n'a pas été reconnue juridiquement incapable, ce qui logiquement ne peut pas aboutir à la reconnaître comme une personne malade en ces temps où elle publiait 'des commentaires négatifs contre les autorités dans les réseaux sociaux ou bien à présent. Autant que je comprenne bien, l'affaire pénale a été entamée contre elle sur la base de l'Article 174 du Code Pénal kazakh pour 'l'incitation à la haine sociale'.

Nous pouvons supposer que nos autorités se classent elles-mêmes comme une sorte de groupe social contre lequel la blogueuse, Ardak Ashim, soi-disant a incité la haine. Bien évidemment, du point de vue des sciences sociologiques ou politiques 'les autorités' ne peuvent pas former un groupe social mais au Kazakhstan et en Russie voisine, la police, les procureurs et les juges sont reconnus comme un groupe social et de ce fait ils ont décidé de présenter l'ensemble des autorités comme un groupe social particulier.

Il est bien évident que pour l'utilisation des moyens de traitement obligatoire, l'opinion d'experts devrait être confirmée par une commission médicale c'est à dire la commission des psychiatres en vue d'établir que l'état de santé de Mme Ashim est tellement mauvais que son traitement d'urgence à l'hôpital est nécessaire. Peut-être, les autorités sont convaincues que le diagnostic lui-même les autorise à agir de cette façon. On peut également supposer que les autorités souhaitent déclarer Mme Ashim malade en ces temps où elle a soi-disant commis un délit.

Nous pouvons seulement deviner. Cependant, le contenu de la décision judiciaire sur 'les commentaires négatifs contre les autorités' rend l'affaire entière évidemment politique et les moyens utilisés contre Mme Ashim ressemblent beaucoup à des moyens tristement célèbres de 'la psychiatrie punitive'.

**- Deux semaines plus tôt, la police a perquisitionné l'appartement de la militante à Shymkent, après quoi Ashim a été amené au Département des Affaires Intérieures de la Province du Kazakhstan du Sud à un interrogatoire. Au commissariat, elle a été interrogée au sujet de son engagement en faveur du mouvement 'Choix Démocratique du Kazakhstan', interdit par le tribunal d'Astana et elle a été forcée à signer une déclaration dans laquelle elle s'engage à ne pas marcher dans les rues avec des ballons bleus et en tenue bleue dans une période du 21 au 24 mars. Est-ce une condition obligatoire 'des organes des forces de l'ordre' ?**

- Cette déclaration n'est pas juridiquement contraignante. L'interdiction d'engagement dans une activité quelconque ne peut être imposée qu'en tant que part de la condamnation par les tribunaux. C'est une forme de la punition. En plus, notre Code Pénal ou notre Code des Infractions Administratives n'évoque nulle part les ballons bleus ou les tenues bleues. En fait, c'est la discrimination classique de la couleur. Et, si la police considère sérieusement qu'elle est elle-même autorisée à forcer les citoyens à signer une telle déclaration étant complètement illégale, c'est extrêmement triste !

**- Depuis lors, il n'y a aucune information que l'état mental d'A. Ashim ne l'empêche pas de participer personnellement à une audience de tribunal dans le cadre de l'exercice d'actions civiles portées par un certain citoyen nommé Suyin ? Nous voudrions rappeler qu'Ardak Ashim est également défenseuse dans une poursuite pénale à Shymkent – pour l'accusation de 'diffamation et outrage' – initiée par un militant local.**

- En jugeant sur le fait que les moyens de traitement médical forcé ont été appliqués à Mme Ashim, les autorités sont apparemment convaincues que son état mental est mauvais et qu'elle a besoin d'un traitement obligatoire et, qu'à l'heure actuelle, elle ne peut pas donc prendre part à une autre procédure juridique

**- Comme vous le voyez, de nombreuses 'affaires' sont tombées en même temps sur un seul militant civil. Quelles raisons se cachent derrière toutes ces affaires ? Ne pensez pas-vous que les autorités aient déclenché ainsi une campagne d'intimidation contre les militants civils et les partisans du CDK lorsque ce mouvement a commencé à captiver les esprits et les cœurs des citoyens ?**

- Bon, nos autorités intimident constamment les partisans de toute l'opposition depuis au moins 20 ans. N'oublions pas en effet la pression exercée sur le Parti Républicain Populaire du Kazakhstan (RNPK) dans les dernières années 90, les arrestations des leaders du mouvement 'Choix Démocratique du Kazakhstan' dans les premières années 2000, puis l'interdiction de l'activité du même parti pour soi-disant extrémisme et en suite la pression exercée sur le parti 'Alga !' etc. Ce n'est donc rien de nouveau.

Au fil des années, les autorités ont conduit l'épuration dans les rangs de l'opposition tellement à fond que toute personne qui essaie d'intervenir ou de montrer son mécontentement de la situation et de critiquer les autorités est considérée comme un facteur déstabilisateur, si non 'un ennemi de la nation'. Par conséquent, ces personnes sont interrogées et elles assument la responsabilité administrative ou pénale, sont surveillées, menacées et soumises à une pression par l'implication de leurs membres de famille. Par ailleurs, les problèmes politiques, économiques et sociaux ne disparaissent pas, sans mentionner le mécontentement évidemment croissant contre les forces de l'ordre dans leur ensemble et contre le système judiciaire. Or, si ce n'est pas le CDK, ce sera un autre acteur qui évoquera ces problèmes.

**- Juste après la prononciation de la décision de tribunal dans laquelle le CDK a été reconnue comme une organisation extrémiste, on a commencé à convoquer et à amener aux commissariats des militants et des journalistes dans différentes régions kazakhes. L'action a touché ceux qui exprimaient leur soutien au CDK dans les réseaux sociaux, qui critiquaient la décision de l'interdiction de l'activité du CDK ou qui simplement cliquaient les 'j'aime' sous certains messages. Comment est-ce que commenteriez-vous cette situation ?**

- Le CDK a été déjà interdit il y a plus de 10 ans, du fait aussi du soi-disant extrémisme, cependant, à mon avis, aucun extrémisme n'était présent ni dans le langage ni dans les actions des leaders de ce parti. Or, les autorités doivent toujours justifier, d'une manière ou d'une autre, la persécution des militants civils, des insatisfaits et des contestataires. Pour cette raison, les autorités pour la deuxième fois ont qualifié le parti d'extrémiste pour avoir des motifs légitimes d'exercer une pression sur toute personne qui montre en tout cas sa déloyauté.

**- De quoi les autorités ont peur ? Est-ce que tout cela est lié avec la passation des pouvoirs à venir ?**

- Si les autorités ne sont pas légitimes, je comprends par là qu'elles n'ont pas été instaurées sur la voie d'élections honnêtes, avec un soutien exprimé, elles peuvent alors avoir peur de tout. Comme elles comprennent qu'elles risquent de perdre les élections misérablement, elles font un lavage de cerveau (ou colportent des mensonges) vingt-quatre heures sur vingt-quatre, comme la télévision russe le pratique, elles sont capables d'écraser toute l'opposition et empêcher

l'apparition d'un leader quelconque hors de contrôle mais toutes ces actions n'augmentent pas leur légitimité. Et, compte tenu de l'aggravation de la lutte parmi les élites face à la prochaine passation des pouvoirs, les autorités ont actuellement peur de tout. C'est un trait caractéristique de tout régime autoritaire. Et les autorités éliminent toute menace, même imaginaire, à l'aide de tous les moyens existants, ce qui rend le pays de plus en plus un 'État policier'. C'est exactement ce que nous pouvons observer en ce moment.

*SOURCE:*

*Le journal 'Obshchestvennaya Pozitsiya' ['La Position Publique'] (les données de référence)*